

ACCOMPAGNEMENT PAR LA MÉDIATION DE L'ANIMAL



Pour toute personne en situation de handicap psychique, mental, physique ou de polyhandicap et toute personne souffrant de troubles sociaux ou comportementaux.

Pour tous renseignements :

Contactez Christine ☎ 06 82 06 26 66

E-mail : letraitdunioncalmetien@orange.fr
<https://letraitdunioncalmetien.jimdo.com/>

Présentation

Christine Renard, au travers de son entreprise « Le Trait d'Union Calmétien », accompagne en zoothérapie, en appuyant sa pratique sur l'approche humaniste de Carl Rogers basée sur l'écoute active et l'étude du fonctionnement comportemental, intellectuel et psychique de l'être humain et différentes méthodes de communication.

Le jeu est au centre de son approche. Christine conçoit ses accompagnements comme un soin relationnel permettant à la personne d'aller à la rencontre d'elle-même et de trouver sa place dans sa relation tant à elle-même qu'avec les autres.

Christine ne voit pas la personne accompagnée qu'au travers de ses symptômes, de ses troubles, de sa pathologie, elle la voit surtout en tant qu'être humain en souffrance, avec sa personnalité, son identité qui fait toute son essence.

L'accompagnement par la médiation de l'animal vise ainsi à comprendre ce qui questionne, à apprendre à se connaître, apprendre à communiquer et trouver des ressources, apprendre à créer et entretenir le lien et à trouver son équilibre.

Les ateliers réalisés dans la joie sont source de plaisir et de bien-être.

L'équipe

Christine intervient avec ses animaux partenaires qui ont tous été adoptés pour leur capacité à interagir avec les humains, à leur donner de l'attention et de l'affection et à en recevoir. Ils bénéficient tous d'un suivi vétérinaire.



Christine Renard, intervenante en médiation par l'animal.

Formée à la **relation homme-animal**, à différentes méthodes de **communication**, telles que la **programmation neuro-linguistique** (Maître praticienne), la **Validation (N. Feil)**, la **communication non violente**, ainsi qu'à l'**analyse transactionnelle** (Praticienne) et à l'**écoute active**.



Gus "l'intrépide", berger australien né en août 2011. Evalué en janvier 2013 par la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles, il a été déclaré apte à la réalisation d'activités auprès de personnes fragilisées. Il est chien médiateur depuis janvier 2013.



Haloha "la sage", labrador née en juin 2012. Evaluée en juillet 2014 par la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles, elle a été déclarée apte à la réalisation d'activités auprès de personnes fragilisées. Elle est chienne médiateur depuis septembre 2014.



Mini "la joyeuse", croisée caniche et pinscher née en février 2017. Eduquée par une comportementaliste canin. Elle est chienne médiateur depuis avril 2018.



Galinette



Pépîte



Gaia



Pupuce



Frimoussette



Caramel



Noisette

Dans quels buts ?

La stimulation des capacités fonctionnelles, motrices et psycho-sociales

La communication verbale et non verbale :

- Communication non verbale (gestes et postures), les cinq canaux de communication
- Compréhension verbale et expression langagière, visant à augmenter le stock lexical, à améliorer la prononciation, l'articulation,
- Expression et gestion des émotions, la verbalisation des ressentis,
- Mise en mots des problèmes et des questionnements,
- Expression et prise de conscience des angoisses, des peurs, la valorisation, la confiance en soi et en les autres,
- Sensorialité constituée par la vue, l'ouïe et le toucher.

Autonomie : prendre soin, de soi et de l'autre, l'hygiène et tenue en général, ainsi que la responsabilisation.

Socialisation : les interactions avec l'animal ou avec les personnes.

- L'écoute de soi et de l'autre : apprendre à écouter donc apprendre à observer,
- La distance par rapport à l'autre et l'adaptation à l'autre,
- Le respect de soi et de l'autre,
- Le partage avec l'animal ou avec l'autre,
- La limitation des comportements inadéquats tels que l'agitation, l'hyperactivité, l'excitation, la canalisation de son énergie, l'apaisement.

Cognitif :

- Encourager le calme pour favoriser la mémoire, l'attention et la concentration,
- Encourager la patience et le respect de règles et consignes

Motricité : motricité globale, le schéma corporel, la coordination et la perception de son corps.

- La motricité globale et l'orientation spatio-temporelle (travail sur la marche et l'équilibre), le repérage et l'orientation dans l'espace et dans le temps,
- La régulation tonique : la force et la précision qu'il faut mettre dans un mouvement pour parvenir à une tâche ou à une action,
- Le schéma corporel : la connaissance de son corps,
- La motricité fine.

Affectif : le besoin d'aimer et d'être aimé et le besoin de sentir que l'on vaut quelque chose pour soi-même et pour les autres.

- L'estime de soi et la valorisation de soi,
- Le plaisir et le mieux-être personnel : se centrer sur l'animal pour limiter son anxiété et prendre plaisir, pour partager un moment de détente, de plaisir et de joie,
- Se relaxer, soulager sa détresse émotionnelle par le contact et les caresses,
- La confrontation à ses peurs et limites,
- La persévérance et l'acceptation de l'échec.

Où ?

Sur le **lieu de vie de la personne (à domicile, en foyer ou en accueil de jour)**.

Ou

au **Centre de médiation par l'animal** situé **Ferme de la grange Saint Père - 77390 CHAUMES EN BRIE**

Quand ?

Tout au long de l'année :

- **lundi :** **de 14 à 17 heures**
- **mardi, mercredi et jeudi :** **de 9 à 17 heures**
- **samedi :** **de 9 à 17 heures**

Les prises en charge ont lieu en **individuel** ou en **groupe de trois personnes** maximum et sont d'**une heure et demie**, d'**une demi-journée** ou d'**une journée complète**. Des stages de **cinq jours consécutifs** peuvent être organisés pour des groupes de 3 participants au moins.

Pour les prises en charge à la journée, une collation est prévue et le repas du midi est partagé en commun mais non fourni (prévoir un pique-nique ou un plat à réchauffer)

Un programme individualisé

Pour la mise en place du programme individualisé, la personne prise en charge est reçue (avec un membre de sa famille ou son éducateur) pour un **entretien préliminaire** permettant de prendre contact, expliquer le fonctionnement du programme et de ses activités, définir la demande et individualiser la prise en charge grâce à un recueil de l'histoire, des habitudes de vie et autres informations relatives à la personne.

Trois séances d'observation sont ensuite réalisées avec la personne afin de l'évaluer au travers de différents ateliers proposés avec ou sans les animaux.

A la suite, un **pré-programme** est établi, présenté, discuté et finalisé avec la personne prise en charge et un membre de sa famille ou son éducateur.

Le **programme individualisé** (comportant notamment le cadre, la durée, la fréquence et la durée des séances et les objectifs thérapeutiques) peut ensuite débiter.